

CHRO ■ À quand plus d'internes ?

Sur la suggestion de médecins du centre hospitalier régional (CHR) d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a interpellé Olivier Véran, ministre de la Santé, sur une affectation plus équilibrée des stages que les internes sont appelés à effectuer entre les établissements que sont les centres hospitaliers universitaires et les CHR dans les régions qui – comme le Centre-Val de Loire – comptent les deux types d'établissements. Il lui a notamment demandé s'il ne serait pas judicieux que, dans les régions considérées, les stages d'internat soient répartis, pour chaque interne, au sein de chacun des deux établissements. ■